



**Education Nationale = Statut national de
fonctionnaire d'Etat !**
**Abrogation des décrets Peillon/Hamon sur
les rythmes scolaires !**
**PEdT, ingérence des élus, confusion
scolaire/périscolaire : STOP !**

**4 jours pour tous (lundi, mardi, jeudi, vendredi),
dans toutes les écoles, dans toutes les communes !**



Appel des 350 participants au congrès du SNUDI-FO 94

Les 350 délégués du congrès du SNUDI-FO 94 réunis le mardi 30 mai 2017 à la maison des syndicats de Créteil s'adressent aux instituteurs et aux professeurs des écoles du Val-de-Marne :

Depuis 3 ans ont été mis en place dans les écoles du Val-de-Marne les décrets Peillon/Hamon sur les rythmes scolaires instaurant **des rythmes de l'enfant fluctuant en fonction des orientations politiques locales et des finances des communes**. Ces décrets ont dégradé les conditions de travail des enseignants, accru la tutelle des élus politiques sur les écoles via le PEdT favorisant la multiplication des ingérences municipales en matière d'organisation et de pédagogie. Définition des horaires de classe, utilisation des locaux scolaires, et particulièrement des salles de classe, organisation de l'APC, mais aussi contenu de l'enseignement ... tout devrait être assujéti aux besoins des élus politiques. **Quotidiennement notre statut d'enseignant fonctionnaire de l'Etat est mis en cause, nos conditions de travail se dégradent.**

Dans plusieurs communes, les autorités municipales tentent de passer outre le code de l'éducation et considèrent les écoles comme des salles municipales dont elles pourraient disposer comme bon leur semble, tout comme des enseignants d'ailleurs.

Cette situation ne peut que s'aggraver avec la publication le 10 mai du décret sur l'évaluation PPCR instaurant une évaluation des enseignants selon des critères locaux et subjectifs en contradiction avec leur indépendance et leur liberté pédagogique.

Reconnaissant de fait que le dossier des rythmes scolaires n'est pas clos, le président de la République annonce un décret, dès cet été. Dans ces conditions et quelles que soient les intentions du ministre, le SNUDI-FO 94 estime que le dossier des rythmes scolaires doit être ouvert à nouveau.

Rappelons qu'en 2013, dans les écoles du Val-de-Marne, nous avons fait grève à 90% pour exiger l'abrogation du décret Peillon sur les rythmes scolaires. Nous avons fait grève contre la territorialisation, contre l'explosion de l'Education nationale, pour la défense de nos garanties statutaires nationales, contre la détérioration de nos conditions de travail.

Cette mobilisation sans précédent des enseignants, entraînant le plus souvent les parents, a amené les 47 Maires et conseils municipaux du département à refuser de mettre en œuvre le décret à la rentrée 2013. **Ainsi, en 2013/2014, en résultat de cette mobilisation, tous les enseignants du département ont conservé les 4 mêmes jours de travail.**

Aujourd'hui, comme il y a 4 ans, face à une dislocation-territorialisation de l'Education Nationale, il y a urgence à rétablir une organisation de la semaine scolaire commune à tous les enseignants de toutes les écoles du territoire national, ne fluctuant pas d'une ville à l'autre en fonction des orientations politiques des élus locaux ou des finances des collectivités locales.

Il n'y a pas d'Education Nationale sans respect du statut national des enseignants.

C'est pourquoi les 350 délégués au congrès du SNUDI-FO 94 revendiquent l'abrogation des décrets Peillon/Hamon sur les rythmes scolaires et le rétablissement des mêmes rythmes pour tous :

4 jours pour tous (lundi mardi, jeudi, vendredi) dans toutes les écoles, dans toutes les communes, sur 36 semaines !

4 jours pour tous ...

- ☞ pour mettre fin à la remise en cause des statuts de tous les personnels générant conflits entre les uns et les autres, confusion entre temps scolaire et moments de loisirs, entre enseignants et animateurs, entre la classe comme lieu d'enseignement et la salle de centre de loisirs.
- ☞ pour mettre fin aux ingérences des élus politiques dans l'école de la République, aux tentatives de fixer des règles locales dérogoratoires au code de l'éducation, aux règles statutaires,...
- ☞ pour rétablir l'égalité de traitement des enseignants et mettre fin à l'annualisation du temps de travail des titulaires remplaçants
- ☞ pour mettre fin aux frais de transport et de garde d'enfants générés par une journée supplémentaire de travail,

Le congrès du SNUDI-FO 94 invite toutes et tous, dans chaque école du département, à signer la prise de position pour :

***Education Nationale = Statut national de fonctionnaire d'Etat !
Abrogation des décrets Peillon/Hamon sur les rythmes scolaire !,
PEdT, ingérence des élus, confusion scolaire/périscolaire : STOP !
4 jours pour tous, dans toutes les écoles, dans toutes les communes !***

Il décide de s'adresser aux autorités de l'Education Nationale dans le département, DASEN et IEN sur cette exigence, en informant les Maires de la position des enseignants.

Nous vous invitons à rejoindre le SNUDI-FO 94 pour défendre vos droits individuels et collectifs.



Appel adopté à l'unanimité moins deux abstentions par les 350 délégués réunis le mardi 30 mai à Créteil